



SNUDI - FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et
Professeurs des Ecoles **FORCE OUVRIERE** de l'Enseignement Public

Syndicat départemental de l'Isère

Madame Thebault Jarry Martine
Secrétaire départementale

Grenoble le 21 01 22
A Madame la Directrice Départementale
des Services de L'Éducation de l'Isère

Objet : recrutement des listes complémentaires

Madame la Directrice Académique,

Un « point sanitaire » a été organisé par le cabinet du ministre de L'Éducation Nationale avec les organisations syndicales le 19 janvier pour décliner les annonces du premier ministre au soir de la grève du 13 janvier.

Le représentant du ministre a indiqué que, concernant le 1er degré, le ministère allait solliciter l'ensemble des 800 personnes qui sont inscrites sur les listes complémentaires des concours de recrutement de professeurs des écoles afin qu'elles soient recrutées sous statut. Les listes complémentaires déjà recrutées en tant que contractuels auront également vocation à être intégrés dans la Fonction publique.

Au soir de la grève massive des enseignants, les annonces du gouvernement comprenaient aussi le recrutement immédiat de 3 000 contractuels pour pallier le manque d'enseignants

Qu'en est-il pour notre département ? Les listes complémentaires ont-elles été contactées ?
Avez-vous sollicité pour obtenir des contractuels ?

Le SNUDI FO 38 rappelle que depuis des années le nombre de postes au concours est largement insuffisant ce qui nous conduit à voter contre la carte scolaire en CTSD. Nous demandons la réouverture de la liste complémentaire.

Le SNUDI FO 38 rappelle qu'il est opposé à la précarisation dans l'Éducation Nationale et qu'il revendique l'entrée en formation dès la rentrée de septembre 2022 pour tous les contractuels qui le souhaitent.

Veillez recevoir Madame la Directrice Académique, mes respectueuses salutations.

Madame Thébault Jarry Martine Secrétaire départementale